INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D027/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 6 avril à 14 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château — Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la vice-présidence de Madame Martine VATINEL.

Date de convocation : 29 mars 2018

Nombre de membres

En exercice: 21

Présents: 14

Votants: 15

Étaient présents : Mme BINET, Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELEE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL.

Étaient absents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme ERARD, M. KAREB, M. PALADE, Mme VANDERHOEVEN, M. ARNAUD

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à M. DU MESNIL-ADELEE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte BINET

Objet : Espace de Vie Sociale – Approbation du règlement intérieur du Point Accueil Jeunes de l'Espace de Vie Sociale de la Trinité de Réville.

PJ: Règlement intérieur PAJ

Madame la Vice-Présidente informe que la commission Animation de la Vie Sociale, réunie le 7 mars 2018, a élaboré un nouveau projet de règlement intérieur du Point Accueil Jeunes (P.A.J.) de l'Espace de Vie Sociale, situé à la Trinité de Réville.

Aussi, Madame la Vice-Présidente soumet celui-ci à l'approbation du Conseil d'Administration.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuve le nouveau règlement intérieur du Point Accueil Jeunes de l'Espace de Vie Sociale de la Trinité de Réville.
- Autorise Monsieur le Président à procéder à sa ratification.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifie conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 027-200003770-20180406-18D027-DE

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 20/04/2018